



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU GRANIT  
MUNICIPALITÉ DE NANTES

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 3 mai 2022 à la salle du conseil, située au 1244, rue Principale, Nantes.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Bruneau Hébert  
Siège #3 - Richard Grenier  
Siège #4 - Julie Rodrigue  
Siège #5 - Daniel Poirier  
Siège #6 - Lynda Bouffard

Est/sont absents à cette séance :  
Siège #1 - Danielle Boulet

Le maire monsieur Daniel Gendron est absent

Formant quorum sous la présidence de du maire suppléant, monsieur Richard Grenier. Monsieur Ali Ayachi, directeur général et greffier-trésorier est présent.

#### 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00 par monsieur le maire suppléant de la municipalité de Nantes. Monsieur Ali Mohammed Ayachi, directeur général et greffier-trésorier, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Tous les élus ont reçu leur convocation selon les exigences de la Loi.

#### 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - Achat d'une camionnette de marque GMC -  
1GTV2UECOFZ271414

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de monsieur Bruneau Hébert, appuyée par monsieur Daniel Poirier, l'ordre du jour présenté est adopté.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3 - Achat d'une camionnette de marque GMC -  
1GTV2UECOFZ271414

**ATTENDU QUE** la municipalité de Nantes a procédé des demandes de prix auprès des commerçants locaux pour l'achat d'un véhicule;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont consulté les offres et que ses derniers ne respectent pas les attentes de la municipalité;

**ATTENDU QUE** le concessionnaire de la ville Lac-Mégantic F.R Dallaire  
3515

22-05-186

22-05-187



inc. a un véhicule qui respecte le budget et les caractéristiques nécessaires;

**Sur la proposition de monsieur Bruneau Hébert, appuyée par monsieur Daniel Poirier, il est résolu à l'unanimité des élus présents que la municipalité procède à l'acquisition du véhicule ayant pour numéro de série 1GTV2UECOFZ271414 de marque GMC, modèle Sierra 1500 de l'année 2015 au prix de 34 363,72\$ taxes incluses de la compagnie F.R Dallaire inc.**

**QUE le directeur général, monsieur Ali Mohammed Ayachi, procède à la signature de tout document nécessaire à l'acquisition du véhicule ayant pour numéro de série 1GTV2UECOFZ271414 et ce au nom et pour la municipalité de Nantes.**

**QUE le directeur général, monsieur Ali Mohammed Ayachi, procède au paiement des frais d'immatriculation de 554,95\$ et signe les documents nécessaires pour la mise en circulation (enregistrement, immatriculation, assurance) du véhicule ayant pour numéro de série 1GTV2UECOFZ271414, et ce au nom et pour la municipalité de Nantes.**

**QUE le solde budgétaire disponible du poste 23-040-00-037 soit transféré en totalité au poste 23-040-00-038.**

**QUE les dépenses d'acquisition et les frais de mise en circulation soient affectés au poste 23-040-00-038.**

**QUE le déficit budgétaire du poste 23-040-00-038 soit couvert par le surplus non affecté.**

#### 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

#### 5 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 10.

Richard Grenier  
Maire suppléant

Ali Mohammed Ayachi  
Directeur général  
Greffier-trésorier

Je, Richard Grenier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Richard Grenier  
Maire suppléant

22-05-188